COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS
PROCES VERBAL N° 6

Réunion plénière : du 12 octobre 2023 à 18 h 00.
Lieu : DFSM à Yvetot
Présidence : M. Laurent LEFEBVRE
Membres présents : MM. Jean Luc LEBRUN, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.
Membre absent excusé : Gérard LELIEVRE.

****

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N

****

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence de dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

****

CRITERIUM VETERANS à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

****

COUPE VETERANS à 11 ANDRE STRAPPE

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran.

****

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat Seniors et Critérium Vétérans.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilté de jouer en semaine pour le Critérium Vétérans avec l'accord de la commission.**

****

CIVLITES

La commission présente ses sincères condoléances à la famille et au club de l'ES Plateau Foucarmont Réalcamp pour le décès du joueur éducateur Clément DESGROISILLES.
La commission présente ses sincères condoléances à la famille et au club de l'O PAVILLY pour le décès de Jacques JOANNES.
La commission présente ses sincères condoléances à la famille et à Stéphane CERDAN, président de la CDA, pour le deuil qui l'affecte.
La commission présente ses sincères condoléances à la famille et à Philippe DAJON, secrétaire général du DFSM, pour le deuil qui l'affecte.
La commission souhaite un prompt rétablissement à Gérard LELIEVRE, membre de notre commission.

****

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La commission procède à l'adoption :
Du procès-verbal n°1 de la réunion restreinte du 7 juillet 2023 publié sur le site internet du DFSM le 10 juillet 2023.
Du procès-verbal n°2 de la réunion restreinte du 8 août 2023 publié sur le site internet du DFSM le 10 août 2023.
Du procès-verbal n°3 de la réunion restreinte du 17 août 2023 publié sur le site internet du DFSM le 18 août 2023.
Du procès-verbal n°4 de la réunion plénière du 12 septembre 2023 publié sur le site internet du DFSM le 22 septembre 2023.
Du procès-verbal n°5 de la réunion restreinte du 29 septembre 2023 publié sur le site internet du DFSM le 3 octobre 2023.
En l'absence d'observations, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

****

RENCONTRES DU 17 SEPTEMBRE 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°26571103 AS ANGERVILLE L'ORCHER / ES DU MONT GAILLARD 3
Rencontre prévue le 01 octobre 2023, jouée le 17 septembre 2023
Réserves d'avant match du club de l'AS ANGERVILLE L'ORCHER, non confirmées.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 26571340 FC LIMESY 2 / US SAINTE MARIE DES CHAMPS 1
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023 en raison du terrain occupé par une autre rencontre.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A
Match n° 26643534 FC GRUGNY 1 / ES INTERC ST ANTOINE 2
Rencontre du 03 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023 pour raison impérative.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C
Match n° 26647078 ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1 / US SAINT JEAN FRESQUIENNES 1
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023.

Match n° 6647079 A ROUENNAISE DE FOOT 2 / US FORET DE ROUMARE 3
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A
Match n° 26648677 US NESLE HODENG 1 / FC TOTES 3
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E
Match n° 26650817 OH TREFILERIES NEIGES 3 / FC YPORT 1
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A
Match n° 26651176 ROUEN SAPINS FC 41 / CMS OISEL 41
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à ROUEN SAPINS FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
Match n° 26653483 ES PLATEAU FOUC REAL 41 / US LONDINIERES 41
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023
.
SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE k
Match n° 266549493 MANEGLISE FC 41 / FC DU LITTORAL 41
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée le 17 septembre 2023
Match arrêté à la 19ème minute de jeu cause orage.
La rencontre est reportée au 15 octobre 2023.

RENCONTRES DU 24 SEPTEMBRE 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A
Match n° 26550221 AS CANTON D'ARGUEIL 1 / JS ST NICOLAS BETHUNE 2
Une amende de 5 € est infligée au club d'AS CANTON D'ARGUEIL pour une licence manquante (délégué).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B
Match n° 26550221 FC ST JULIEN PT QUEVILLY 2 / CAUDEBEC ST PIERRE 2
Réserves d'avant match de CAUDEBEC ST PIERRE, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

Match n° 26550225 AJC BOSC LE HARD 1 / BIHOREL GCO 1
Réclamation d'après match de BOSC LE HARD, confirmées.
Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C
Match n° 26550535 LE HAVRE FC 2012 1 / US DE BOLBEC 2
Une amende de 5 € est infligée au club d'US DE BOLBEC pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A
Match n°26550862 FC PETIT CAUX 2 / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 2
Pour raison impérative, La rencontre est reportée au 29 octobre 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B
Match n°26621294 SAINT VALERY EN CAUX 1 / FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1
FMI non cloturée suiteà un bug informatique. Résultat, composition des équipes et discipline rédigés dans le rapport de l'arbitre.
Score 2 buts à 1 pour SAINT VALERY EN CAUX 1.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C
Match n°26570046 AC BRAY EST FORGES 1 / CO CLEON 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AC BRAY EST FORGES

Match n°26570045 GCO BIHORELLAIS 2 / ROUEN SAPINS FC 2
FMI non parvenue suite à un bug informatique. Rapport arbitre, score 2 à 2.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D
Match n°26570179 A HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 2 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2
Une amende de 5 € est infligée au club de l'A.HOULMOISE BONDEVILLAISE FC pour une licence manquante (Délégué).

Match n°26570177 MONT SAINT AIGNAN FC 2 / FC DU NORD OUEST 1
Pour raison impérative, La rencontre est reportée au 15 octobre 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E
Match n°26570317 AS FAUVILLAISE 2 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 1
Une amende de 5 € est infligée au club de l'AS FAUVILLAISE pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26570315 USF FECAMP 2 / YVETOY AC 3
Feuille de match papier, le score est de 4 buts à 3 pour le club d'YVETOT AC 3.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n°26570451 RC HAVRAIS 2 / GAINNEVILLE AC 1
Une amende de 5 € est infligée au club de GAINNEVILLE AC pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26570453 CS GRAVENCHON 2 / LE HAVRE FC 2012 2
Une amende de 5 € est infligée au club de CS GRAVENCHON pour une licence manquante (Arbitre).

Match n°26570449 AS DE MONTIVILLIERS 2 / US EPOUVILLE 2
FMI non cloturée suite à un bug informatique. Rapport arbitre, le score est de 1 but à 0 pour le club de l'AS MONTIVILLIERS 2.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A
Match n°26672946 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3 / BELLEVILLE FC 2
Pour raison impérative, la rencontre est reportée au 22 octobre 2023.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B
Match n°26570794 O BELMESNIL 1 / AS CANTON D'ARGEUIL 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS CANTON D'ARGEUIL

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C
RAS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E
Match n°26571097 AS ANGERVILLE L'ORCHER 1 / RC HAVRAIS 3
Une amende de 5 € est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A
Match n° 26571346 LA FA CAUX MARINE 1 / AS VALLEE DU DUN 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de LA FA CAUX MARINE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B
Match n° 26571674 RC DE ROUEN 1 / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 1
Feuille de match papier insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, absence de l'arbitre et de l'arbitre assistant. Une amende de 45€ (3X15€) est infligée au club de RC DE ROUEN.
Considérant l'inscription sur la feuille de match d'un joueur non licencié le jour de la rencontre, la commission place le dossier en instance d'homologation

Match n° 26571677 ESP FOOTBALL 1 / US FORET DE ROUMARE 2
Constatant l'absence sur le terrain de l'US FORET DE ROUMARE 2, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de L'US FORET DE ROUMARE 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier l'ESP FOOTBALL 1 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de l'US FORET DE ROUMARE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24971772 US SAINT MARTIN DU MANOIR 1 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT MARTIN DU MANOIR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 26643499 FC BARENTIN 3 / FC LE TRAIT DUCLAIR 3

Une amende de 5 € est infligée au club de FC BARENTIN pour une licence manquante (délégué).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 26643715 A ROUENNAISE DE FOOT 1 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 2

Une amende de 5 € est infligée au club à l'A ROUENNAISE DE FOOT pour une licence manquante (arbitre assistant).

Une amende de 5 € est infligée au club du FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 26643714 US DE GRAMMONT 2 / CANTELEU FC 2

Pour cause de terrain occupé par un match de ligue U15, la rencontre est reportée au 29 octobre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 26645589 US ST THOMAS 2 / ESM GONFREVILLE 3

Une amende de 5 € est infligée au club d'ESM GONFREVILLE pour une licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 26646631 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 2 / US ENVERMEU 3

Manque la feuille de match. La commission vous demande de bien vouloir nous faire parvenir, la liste des joueurs ayant participé à la rencontre (y compris les remplaçants et les personnes encadrantes) ainsi que le résultat de la rencontre avant le 24 octobre sous peine de match perdu aux 2 équipes.

La rencontre est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 26646927 FCSMD 1 / AS FAUVILLAISE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FCSMD.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 26647709 CS GRAVENCHON 3 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de CS GRAVENCHON.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 26648229 U FONTAINAISE 2 / SC FRILEUSE 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de U FONTAINAISE.
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de SC FRILEUSE.

Match n° 26648231 AS MARE AU CLERC 1 / ES DU MONT GAILLARD 5
Nombre de joueurs insuffisants pour l'équipe de l'AS MARE AU CLERC 1, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait au club de L'AS MARE AU CLERC 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier l'ES DU MONT GAILLARD 5 sur le score de 3 buts à 0
- Inflige une amende de 168€ au club de l'AS MARE AU CLERC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C
Match n° 26649686 ROUEN AC 3 / REUNIONNAIS FC 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de ROUEN AC.

Match n° 26649689 FC THOUBERVILLE 2 / ESP FOOTBALL 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC THOUBERVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E
Match n° 26650827 TRAIT D'UNION 1 / OH TREFILERIES NEIGES 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de TRAIT D'UNION.

Match n° 26650828 FC MANNEVILLE LA GOUPIL 2 / FC LIA OCTEVILLE 11
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC MANNEVILLE LA GOUPIL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A
Match n° 26651179 AS MADRILLET CHAT BL 41 / US MESNIL ESNARD FRA 41
Pour non-utilisation de la FMI du fait de l'AS MADRILLET CHAT BL, une amende de 30€ est infligée à l'AS MADRILLET CHAT BL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B
Match n° 26651779 US DE GRAMMONT 41 / FC ROUEN 1899 41
La rencontre a été inversée

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F
Match n° 26652726 ENT DU LITTORAL 41 / STADE VALERIQUAIS 41
La rencontre a été reportée au 15 octobre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
Match n° 26653485 LA F A CAUX MARINE 31 / FC BIVILLE LA BAIGNARDE 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LA F A CAUX MARINE.

Match n° 26653488 FC BARENTIN 42 / RS PLATEAU FOUC.REAL 41
La rencontre a été reportée au 15 octobre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I
Match n° 26653723 AS FAUVILLAISE 41 / OLYMPIA'CAUX 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K
RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L
RAS

****

COUPES DU DFSM
La commission, communique les dates des tours des coupes du DFSM comme prévu au calendrier général.

Dates des coupes du DFSM :
1er tour le 29 octobre 2023.
2ème tour le 19 novembre 2023.
3ème tour le 21 janvier 2024.
1/16ème de Finale le 10 mars 2024.
1/8ème de Finale le 31 mars 2024.
Quart de Finale le 21 avril 2024.
Demi-Finale le 12 mai 2024.
Finale, date et lieu à déterminer par le Comité de Direction du DFSM.

****

COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE

Tirage du 1er tour de la Coupe ANDRE STRAPPE

Tirage au sort effectué le 12 octobre 2023 dans les locaux du DFSM.

Le 1er tour se jouera le dimanche 29 octobre 2023 à 10 h 00.
En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

1- FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 / O DARNETAL 41
2- CAS SAINT RIQUIER 41 / FC OFFRANVILLE 41
3- RC HAVRAIS 41 / GAINNEVILLE AC 41
4- US SAINT THOMAS 41 / AS COTE D'ALBATRE 41
5- O PAVILLAIS 41 / NEUVILLE AC 41
6- STADE DE GRAND QUEVILLY 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 41
7- US QUEVILLY RM 41 / A HOULMOISE BONDEVILLE FC 41
8- FC DU LITTORAL 41 / SC FRILEUSE 41
9- HAVRE AC 41 / MANEGLISE FC 41
10- US FORET DE ROUMARE 41 / SATDE VALERIQUAIS 41
11- SC PETIT COURONNE 41 / ENTENTE USNH-ACBE
12- MONT SAINT AIGNAN FC 41 / FC BOOS 41
13- US LONDINIERES 41 / FC NEUFCHATEL 41
14- LE HAVRE FC 2012 41 / AS ANGERVILLE L'ORCHER 41
15- FC NORD OUEST 41 / US GRAMMONT 41
16- FC VIEUX MANOIR 41 / SAINT MARTIN DU VIVIER OM 41
17- LA FA CAUX MARINE 41 / US DOUDEVILLAISE 41
18- CMS OISSEL 41 / US CAILLY 41

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

Tirage du 1er tour de la Coupe ROBERT BALLUET

Tirage au sort effectué le 12 octobre 2023 dans les locaux du DFSM.

Le 1er tour se jouera le dimanche 29 octobre 2023 à 10 h 00.
En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

1- FC VENTOIS 3 / FC BIVILLE LA BAIGNARDE 2
2- AS MESNIERES EN BRAY 2 / US SAINT MARTIN OSMONVILLE 2
3- FC TOTES 3 / FC FREVILLE BOUVILLE 2
4- ENTENTENTE SAINT LAURENT-DOUDEVILLE / ENTENTE MOTTEVILLE CROIXMARE 3
5- US YEBLERON 2 / AS FAUVILLAISE 4
6- AS GRAINVILLE YMAUVILLE 2 / F LIBRE AS DU HAVRE 1
7- ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 / SA ANGERVILLE L'ORCHER 2
8- AS OURVILLAISE 3 / AS COTE D'ALBATRE 2
9- AS SASSETOT THEROULDEVILLE 4 / US SAINT MARIE DES CHAMPS 2
10- ESP FOOTBALL 2 / AS PTT ROUEN 3
11- FC BREAUTE BRETTEVILLE 3 / ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 2
12- FC GRUCHET LE VALASSE 3 / RC HAVRAIS 4
13- FC THOUBERVILLE 2 / APH ROUVRAY 1
14- F BOUCLE DE SEINE 3 / US PRESQU'ÎLE 2
15- REUNIONNAIS FC 2 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4
16- ROUEN AC 3 / ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1
17- STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1
18- US ALLOUVILLE TROUVILLE 3 / CS GRAVENCHON 3
19- US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 2 / SC PETIT COURONNE 2
20- AS DE MONTIVILLIERS 3 / AS PETIVILLE 2
21- CSS MUNICIPAUX LE HAVRE 3 / ES DU MONT GAILLARD 5
22- ES ARQUES LA BATAILLE 2 / FC OFFRANVILLE 4
23- JS SAINT NICOLAS BETHUNE 3 / US ENVERMEU 2
24- SC FRILEUSE 3 / U FONTAINAISE 2
25- US EPOUVILLE 3 / BEUZEVILLETTE 1
26- US GREGES 3 / US LUNERAY 4
27- JS NOINTOT 1 / AS DE LA FRENAYE 1
28- FC LIA OCTEVILLE 1 / FC MANNEVILLE LA GOUPIL 1
29- ENTENTE SAINT MARTIN-SAINT PIERRE 1 / GERPONVILLE VALMONT 1
30- YPREVILLE BIVILLE 1 / AS LANQUETOT 1
31- FC HATTENVILLE 1 / TOUFFREVILLE FC 1
32- FC YPORT 1 / AS LA CERLANGUE 1
33- FC SOMMERY 1 / FC VIEUX MANOIR 1
34- OH TRFILERIES NEIGES 3 / AS MARE AU CLERC 1
35- SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1 / AS DE LA NEUVILLE 1
36- US DES VALLEES 1 / US FORET DE ROUMARE 3
37- AS OUVILLE L'ABBAYE 1 / US SAINT JEAN FRESQUIENNES 1

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

Tirage du 1er tour de la Coupe ANDRE CAILLOT

Tirage au sort effectué le 12 octobre 2023 dans les locaux du DFSM.

Le 1er tour se jouera le dimanche 29 octobre 2023 à 14 h 30.
En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

1- AS PTT ROUEN 2 / FC LIMESY 2
2- AS SAINTE ADRESSE BUT 2 / HAVRE CAUCRIAUVILLE 5
3- FC VENTOIS 2 / AS BUCHY 2

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

Tirage du 1er tour de la Coupe JEAN MERAULT

Tirage au sort effectué le 12 octobre 2023 dans les locaux du DFSM.

Le 1er tour se jouera le dimanche 29 octobre 2023 à 14 h 30.
En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

1- FC NEUFCHATEL 3 / US LUNERAY 3
2- FC DIEPPE 3 / JS SAINT NICOLAS BETHUNE 2
3- US AUFFAY 2 / FC OFFRANVILLE 2
4- YVETOT AC 3 / FC LE TRAIT DUCLAIR 2
5- CANY FC 2 / USF FECAMP 2
6- FC BARENTIN 2 / A HOULMOISE BONDEVILLE FC 2
7- RC CAUDEBEC 2 / FC PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN 2
8- CO CLEON 2 / STADE DE GRAND QUEVILLY 2
9- MONT SAINT AIGNAN FC 2 / ROUEN SAPINS FC 2
10- FUSC BOIS GUILLAUME 2 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2
11- FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 2 / GRAND QUEVILLY FC 3
12- SAINT ROMAIN AC 2 / OH TREFILERIES NEIGES 2
13- OLYMPIACAUX FOOTBALL 2 / US GODERVILLE 2
14- HAVRE CAUCRIAUVILLE 3 / SC OCTEVILLE 2

En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

****

Prochaine réunion le mardi 7 novembre 2023 à 18 h 00.

****

Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET